





Déjà parus dans la
collection Guide FATOM :

Le Fatom ABIDJAN,
éditions SEPIA, 2010.



Le Fatom COTONOU,
Porto-Novo,
Ouidah, Ganvié, éditions
SEPIA, 2011.



Déjà parus dans la
collection des
Carnets FATOM
« culture et tradition » :

Bénin
Le Guèlèdè, Le Vodoun,
suivi de
Les femmes dans la santé
l'économie et la culture

À paraître dans la
collection Guide en 2013 :

Le Fatom OUAGADOUGOU,
Bobo-Dioulasso, Banfora

Le Fatom ABIDJAN (2^e édition)



CULTURE ET TRADITION EN CÔTE D'IVOIRE

La Royauté en Côte d'Ivoire

suivi de Les petits métiers féminins à Abidjan



Avec la collaboration de :

M. Maurice Bandaman, Ministre de la Culture et de la Francophonie et
son cabinet, des Rois, M. Jérôme Kpatta,
M^{me} Suzanne Konaté Maiga, M^{me} Fatima Maiga.

© Éditions Sépia/Fondation Atef Omaïs/2013

ISBN 978-2-84280-216-5

Collection **Les carnets FATOM**

Directeur de la rédaction **Ramzi Omaïs**

Conception et directeur exécutif **Philippe Delanne**

Photographies et pré-maquette **Viviane Fortaillier**

Auteurs **Siméon Kouakou Kouassi, Philippe Delanne, Viviane Fortaillier**

E-mail : delanne@fatom.org - vivianefortaillier@yahoo.fr

Site web: www.fatom.org



Avant-propos



La Fondation Atef Omaïs (FATOM) compte en bonne place dans la vie de nos populations. Avec efficacité et discrétion, elle œuvre en faveur du développement de notre société, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation où les femmes et les enfants

occupent une place prioritaire. Elle est également présente dans le secteur des arts et de la culture. Les lecteurs connaissent bien ses publications qui, en ces moments d'évolution accélérée de notre monde, visent à présenter, à vulgariser et à sauvegarder certains aspects de nos arts et de notre riche patrimoine culturel souvent menacés de disparition.

La publication de *La Royauté en Côte d'Ivoire* suivi de *Les petits métiers féminins d'Abidjan* témoigne du désir ardent de la FATOM de servir la cause de la culture et des nouvelles pratiques sociétales ivoiriennes. Elle prouve l'importance, pour nous, de la question de la royauté dans un monde où les Républiques sont de mise. Loin d'ouvrir des chantiers philosophiques sur le dialogue possible entre ces deux formes de gestion de la société, l'ouvrage nous offre une belle cartographie de cette pratique dans une Côte d'Ivoire ouverte sur le « Vivre Ensemble », la fraternité des peuples, le respect des institutions traditionnelles, le dialogue des cultures et l'espérance promise à tous. Le lecteur en apprend sur les lieux d'implantation des royaumes sur le territoire ivoirien, pénètre dans leur univers tout à la fois fascinant et secret, voit vivre au plus près les tenants de ce système de gestion sociale.

Le volet de l'ouvrage consacré aux petits métiers féminins d'Abidjan est tout un programme au service des femmes qui, dans cette mégapole, savent jouer des





coudes pour se donner un destin et offrir le bien-être à leur famille. Textes et images chantent leur ardeur au travail, les présentent dans leur monde si singulier où les muscles du soleil zénithal et les pluies bruyantes ne sont pas des obstacles insurmontables.

La Royauté en Côte d'Ivoire suivi de *Les petits métiers féminins d'Abidjan* témoigne également du dynamisme remarquable de cette Fondation. Il y a peu, les lecteurs ont tenu dans leurs mains deux ouvrages qu'elle a écrits. Le premier est un carnet consacré à la capitale économique ivoirienne et intitulé : *Abidjan, Guide des hôtels, restaurants, des grandes entreprises, des arts et de la culture*. Le deuxième est également un carnet ayant pour titre : *Bénin, le guèlèdè, le vodoun* suivi de *Les femmes dans la santé, l'économie et la culture*.

Bien avant ces ouvrages, les amis des arts et de la culture avaient accueilli avec enthousiasme et bonheur des publications mémorables que sont, entre autres : *Arts au féminin en Côte d'Ivoire* ; *Ivoiriennes aujourd'hui* ; *Nous, femmes du Bénin* ; *Mauritanie, scène de vie*.

La FATOM est donc bien présente dans le monde des arts et de la culture et aide à les rendre visibles, vivants et accessibles à tous.

C'est donc avec une joie immense que j'écris ces mots pour l'accompagner dans la mise en œuvre des missions qu'elle s'est assignées, au service de nos pratiques culturelles et sociétales et de notre désir d'aller au développement en préservant les meilleurs atouts de notre monde traditionnel.

Je ne puis terminer ce bref propos sans rendre hommage à Monsieur Atef Omaïs, ce grand homme fait d'amour et de partage disparu le 16 décembre 2012. J'invite chacun à s'approprier et à faire vivre sa belle pensée qui sert de devise à la FATOM : « Aimer, c'est partager ».

Monsieur Maurice Kouakou BANDAMAN
Ministre de la Culture et de la Francophonie

Préface



La Côte d'Ivoire, depuis la fin des années quatre-vingt-dix est confrontée à une grave crise sociopolitique qui s'est soldée par le coup d'État militaire de 1999, la rébellion armées de 2002 et la crise postélectorale de novembre 2010 à avril 2011. Ces crises successives ont occasionné des pertes en

vie humaines, des déplacements de populations, des violences dont celles à l'égard des femmes, la pauvreté, des conflits fonciers et communautaires récurrents et la déstructuration des institutions sociales traditionnelles.

Afin de relever ces nombreux défis, notamment ceux liés à l'impact négatif des conflits sur le développement socioéconomique, le gouvernement et les partenaires au développement inscrivent la cohésion sociale, les questions d'équité et de la lutte contre la pauvreté au centre des priorités du plan national de développement (PND). Dans cette perspective, le recours à la culture et aux initiatives économiques inclusives et prenant en compte la promotion du genre sont fortement recommandées.

Aussi le bureau UNFPA-Côte d'Ivoire a-t-il porté un intérêt renouvelé à l'initiative de la Fondation ATEF Omaïs d'élaboration du document *Les carnets sur la royauté en Côte d'Ivoire et les petits métiers féminins à Abidjan*. Cet intérêt est doublement motivé, aussi bien parce l'ouvrage aborde dans une approche innovante les questions de dynamique de population, de genre et de culture qui, nul ne l'ignore, sont au centre de la mise en œuvre du plan d'action de la CIPD.

Ainsi, dans le contexte post-conflit de la Côte d'Ivoire, peut-on déclarer désuet le rôle de la royauté





en Côte d'Ivoire ? Par ailleurs, peut-on reléguer au second plan le rôle de la femme dans le système de production socioéconomique ? Assurément non ! Cet ouvrage, quoique n'ayant pas la prétention d'être la panacée, aborde, avec une approche méthodologique simplifiée et bien ajustée, ces deux questions qui pourraient se présenter comme des défis majeurs de la Côte d'Ivoire moderne.

À tout le moins, il nous permet de revisiter les principales royautés ivoiriennes, en nous replongeant au cœur de leurs fondements profonds, de leurs fonctionnements, de leurs codes, de leur fonction sociale ; il nous gratifie, par le biais d'une analyse dialectique, de croustillantes révélations sur leur pertinence contemporaine au regard de l'histoire sociopolitique récente de la Côte d'Ivoire. En effet, ce carnet nous enseigne sur la place réelle du roi et de la royauté au sein de la société, la promotion de la discipline, le respect de l'autorité dans la société ivoirienne d'hier faite d'histoires de migrations anciennes de peuplement continu et de multiculturalité.

Le présent document que vous tenez entre vos mains, fruit de notre vision commune apporte des éléments de réponses sur les facteurs aussi bien endogènes qu'exogènes mais aussi historiques dont il est indispensable d'intégrer dans la compréhension des dynamiques de population pour le développement socioéconomique de la Côte d'Ivoire. Prince Dika Akwa Nya Bonambela ne nous contredira pas à ce propos, lui qui affirmait qu'aujourd'hui, face aux problèmes multiformes qui se présentent à l'Afrique comme des défis à relever pour aller vers son développement, « l'on ne peut ignorer l'expérience propre de l'Afrique, les racines socio-épistémologiques de son savoir spécifique, la logique interne qui sous-tend le développement de ses sociétés et l'indissociabilité des phases traditionnelles et modernes de celle-ci ».

Cet ouvrage fait un clin d'œil remarquable à la place prépondérante de la femme dans la société actuelle, y compris dans l'institution royale de la Côte d'Ivoire. La femme mérite d'être reconnue dans son rôle d'acteur incontournable dans le projet d'émergence de la société ivoirienne. C'est pourquoi la femme nous est présentée, à travers les lignes de cet ouvrage, sous son angle de femme battante, qui cherche et contribue à subvenir aux besoins de la famille et de la société en général, dans un contexte, où l'on note encore de réelles résistances, afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle d'acteur de développement.

Cet ouvrage est finalement un voyage aux confins de la royauté en Côte d'Ivoire, mise face aux défis nouveaux. Il est enfin un regard nouveau, débarrassé de toute pesanteur socioculturelle, qui est porté sur la femme ivoirienne dans son quotidien meublé par la recherche obstinée de moyens pour sa subsistance et celle de sa famille.

Le Fonds des Nations Unies a estimé qu'il était pertinent de soutenir l'élaboration du Carnet car « ... Nous continuons de croire que lorsque les femmes sont en bonne santé, instruites et à l'abri de la violence et de la discrimination, elles peuvent participer pleinement à la construction de la société et accélérer les progrès sur tous les fronts... » Dr Babatunde Osotimehin, Directeur Exécutif de l'UNFPA, 25 novembre 2011.

C'est là tout le sens de notre soutien total à la réalisation et à la promotion de cette heureuse initiative. Bonne lecture à toutes et à tous !

Madame Konaté Suzanne Maïga
Représentante Résidente
UNFPA Côte d'Ivoire



Introduction



Avec ce carnet, nous poursuivons nos ambitions qui, au-delà de rassembler et constituer des synergies pour soutenir les plus vulnérables, visent aussi à répondre à des questions de société et à élargir les connaissances culturelles. C'est donc pour nous l'occasion de remercier le ministère de la Culture et de la Francophonie, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et l'organisation des Nations Unies pour les Femmes (UN WOMEN) qui nous accompagnent pour la production de ce carnet.

Nos remerciements vont aussi à tous ces hommes et à toutes ces femmes qui se sont empressés de nous aider à travailler les sujets abordés, nous prodiguant bénédictions et encouragements. Toutes ces questions de pouvoirs et de survie sont récurrentes au sortir de cette longue crise militaro-politique qui a marqué chaque Ivoirien dans son esprit et dans sa chair.

Parler des pouvoirs et de la vulnérabilité de la femme et de la jeunesse, c'est toucher du doigt le cœur même des problèmes de la gouvernance et du « vivre ensemble ».

Le pouvoir est une chose qui se partage difficilement. Et cela est vérifié sous toutes les latitudes.

Mais aujourd'hui les notions de Droit et de Libertés sont boostées par le village planétaire et par la célérité de la Communication et des TIC. Celles-ci évoluent et font bouger les lignes de résistance et notamment de l'individualisme, des injustices et des égoïsmes. Mais l'adage : « **Le pouvoir est un fauteuil et non un banc** » reste encore d'actualité.



Les premiers à en avoir fait les frais sont les rois du fait des volontés « populaires » mais, en réalité, de groupes d'intérêt. On leur a trouvé, lors des indépendances, tous les maux et les mots pour les écarter du pouvoir et les ramener à la portion la plus congrue. Force est de constater qu'ils sont toujours là et plus forts que jamais. Aussi, après l'esclavage, les luttes coloniales, les indépendances, l'arrivée des militaires, le retour des civils et d'une démocratie mieux entendue mais toujours difficilement pratiquée, il est peut-être temps de rassembler toutes les clés de voûte pour bâtir après l'État : la Nation.

Pour ce faire, les élus, les leaders traditionnels/coutumiers/religieux, les anciens, les jeunes, sur une base paritaire et inclusive doivent ensemble construire sans relâche la base de toute société et ses institutions à partir de la justice, de l'égalité et du travail, fondements de la dignité humaine, de la cohésion sociale et de la paix.

L'objet de ce carnet n'est pas de réinventer la roue mais de rappeler, de répéter et de mettre en lumière les transformations qui rendent les choses pérennes. Notre réflexion a porté sur ces piliers que sont les Rois et les jeunes (notamment les filles) roseaux fragiles mais combien nécessaires aux dynamiques sociales, sans cesse chahutés, piétinés mais toujours indispensables parce qu'ils portent en eux, comme un père, comme une future mère : **l'amour des autres**.

Madame Zanouba OMAÏS
Présidente de la Fondation Atef Omaïs





Palais royal de Amenvi.

LA ROYAUTE EN CÔTE D'IVOIRE



Le Royaume, État ou territoire gouverné par un Roi, se différencie des sociétés sans État ou « anarchie » marquées par une absence de commandement, une indépendance des groupes parentaux : familles et clans.

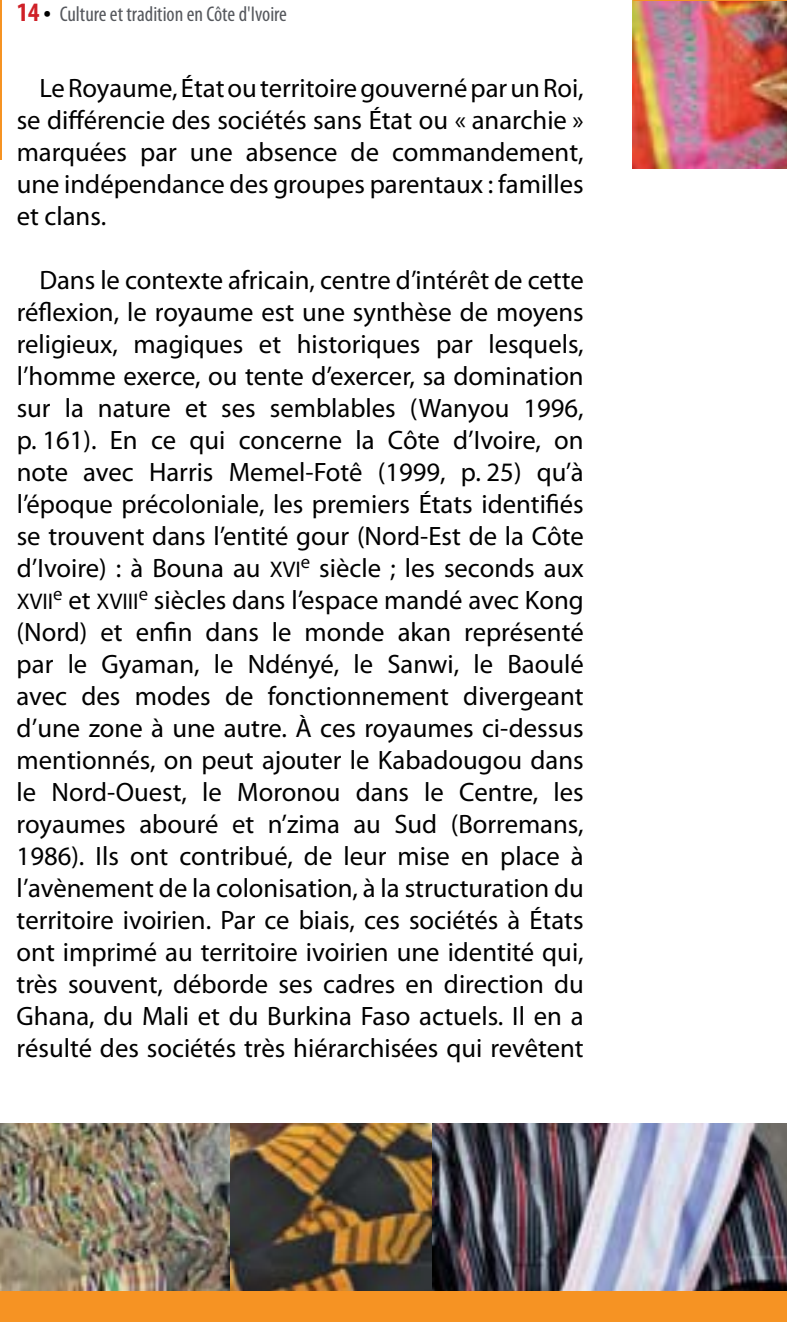
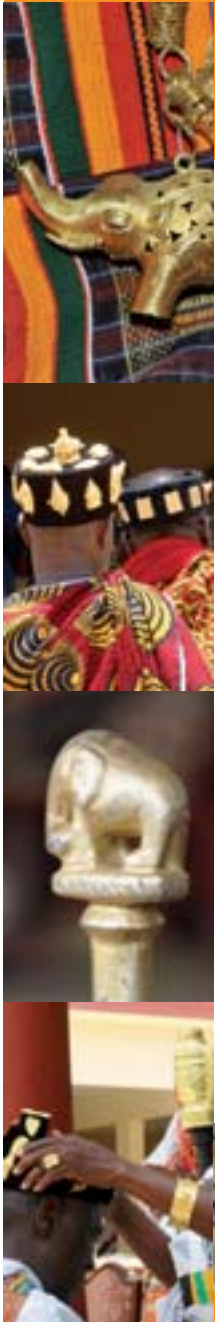
Dans le contexte africain, centre d'intérêt de cette réflexion, le royaume est une synthèse de moyens religieux, magiques et historiques par lesquels, l'homme exerce, ou tente d'exercer, sa domination sur la nature et ses semblables (Wanyou 1996, p. 161). En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, on note avec Harris Memel-Fotê (1999, p. 25) qu'à l'époque précoloniale, les premiers États identifiés se trouvent dans l'entité gour (Nord-Est de la Côte d'Ivoire) : à Bouna au XVI^e siècle ; les seconds aux XVII^e et XVIII^e siècles dans l'espace mandé avec Kong (Nord) et enfin dans le monde akan représenté par le Gyaman, le Ndényé, le Sanwi, le Baoulé avec des modes de fonctionnement divergeant d'une zone à une autre. À ces royaumes ci-dessus mentionnés, on peut ajouter le Kabadougou dans le Nord-Ouest, le Moronou dans le Centre, les royaumes abouré et n'zima au Sud (Borremans, 1986). Ils ont contribué, de leur mise en place à l'avènement de la colonisation, à la structuration du territoire ivoirien. Par ce biais, ces sociétés à États ont imprimé au territoire ivoirien une identité qui, très souvent, déborde ses cadres en direction du Ghana, du Mali et du Burkina Faso actuels. Il en a résulté des sociétés très hiérarchisées qui revêtent

des caractères religieux, politique, administratif et économique : obtenus soit par des conquêtes militaires, soit par une confédération de chefferies. On retrouve, en général, de haut en bas de l'échelle de ces royaumes le Roi, les Chefs de tribu ou Chefs de canton, les Chefs de village, les Chefs de cour ou de famille.

Les monarques, éléments suprêmes de la chefferie royale, qui les animent même s'ils n'ont plus aujourd'hui l'initiative, par rapport à l'État moderne ivoirien, ne sont pas sans fondements. En effet, grâce à leur passé glorieux, leur position et le respect que leur témoigne leur peuple, ils entreprennent des actions qui vont dans le sens de la construction de la nation ivoirienne.

Comment se répartissent ces royautés sur le territoire ivoirien ? Quelle est leur histoire ? Comment sont-elles organisées ? Quelle importance revêt la personne du Roi et de sa cour ? Quelle est la place de ce pouvoir aujourd'hui en Côte d'Ivoire ? Mais aussi quelles propositions pour une meilleure prise en compte ?

L'historique de leur mise en place, leur organisation sociopolitique, loin de prendre la forme d'une étude comparative, suivra, pour des raisons évidentes de structuration, leur appartenance linguistique.



Mise en place et organisation des royaumes de Côte d'Ivoire

Les royautes de Côte d'Ivoire, d'une zone géographique à une autre, recouvrent des spécificités. L'analyse de ces indicateurs permet de situer les royaumes qui leur donnent sens, dans la mouvance de leur installation dans les espaces qu'on leur connaît (voir carte).



Les royautes de Côte d'Ivoire à leur apogée.

Nous les appréhendons selon un schéma linguistique, et non chronologique, qui a pour avantage de mettre en relief les différents rapports qu'ils entretiennent.



Les royaumes de l'aire Gour-Mandé

Sont analysés, dans ce groupe, les royaumes de Kong, du Nafana, du Kabadougou et de Bouna de la zone nord du pays.

Le royaume de Kong

Les Mandé-Dioula, plus précisément les familles Ouattara, Daou, Barou, Kérou et Touré d'une part, les Sissé, les Sakha, les Kamata, les Daniokho, les Kouroubari, les Timité, les Traouré d'autre part, à leur arrivée du nord, de la région Ségou-Djenné et de la région de Tombouctou à Tengréla, s'installèrent par vagues successives à Ténenguéra et à Limbala. Dans cette région alors habitée par les Falafalla, les Nabé, les Zazéré,



Vue de Kong, fin XIX^e siècle. (Source : *Du Niger au golfe de Guinée*, par le capitaine Binger, Paris, Hachette, 1892)

les Pabla et les Miorou, les Ouattara vont s'imposer à Kong (Tauxier 2003, p. 21-22) dont le village initial portait le nom de Ponkaha. Lors de leur migration, sous la conduite de Dé Maghan, l'arrière-grand-père de Sékou, ils traversent la région de Bandiagara, s'installent à Bobo-Dioulasso puis à Ténégouéra. Du mariage de Dé Maghan avec Matagari, la fille du chef de Ténégouéra, naîtra Tiéba. Celui-ci, de son union avec Matari, une sœur de Lassiri Gbambèlè, le monarque de Ténégouéra, donnera naissance dans le dernier quart du XVII^e siècle, à Sékou, Famaghan, Karakoro et Dabila. Suite au bannissement de Tiéba de Kong par le Roi son beau-père, du fait de ses secondes noces avec une esclave, Sékou se fixa pour objectif de réinstaller son père sur le trône de Kong. Devenu riche de son séjour chez les Dagomba, il revint à Ténégouéra. Profitant du mécontentement de la population du fait de la mauvaise gestion du royaume, Sékou parvint, avec le soutien de l'armée, du chef de terre de Kong, des marabouts, des Karamoko Dibi, des Lagbakourou, des Kperesouma, des Barou et des Daou marginalisés par le Roi, à conquérir le pouvoir en 1705. Il soumet les Sya, les Téguéssié, les Lobi, les Dian, les Sénoufo. Il instaure des relations étroites avec les royaumes de Bouna et du Gyaman (Loucou 1984, p. 93-94 ; Tauxier 2003, p. 22).

Le royaume de Kong *Kpon-Gènè* était divisé en trois grandes provinces **gènè et en territoires dougou**. Ces structures étaient gouvernées par des représentants *dougoukunasigi*, *émir-al-Bilad*, *gènetigi* ou *dougoutigi*. Le *dougoutigiya* était la plus haute instance administrative et judiciaire du royaume. Le Roi gouvernait avec ses fils et trois grands conseils *dyèma*, élargis aux représentants des couches socioprofessionnelles. À cela s'ajoutait le *barola*, haute cour de justice pour les affaires musulmanes. Dans le royaume, le commerce était une activité phare à côté de l'exploitation de l'or. Kong est détruit le 18 mai 1897 par les Sofas de Samory du fait des querelles intestines. Celles-ci ont été alimentées par les frères et les fils de Sékou

Ouattara (Derive, Dumestre 1976, p. 110-112 ; Loucou 1984, p. 96 ; Kodjo 2006, p. 113). Les Français restaurent la cité de Kong en septembre 1898 en vain. Le Fama Pintieba intronisé depuis 1895 n'aura plus qu'un rôle moral. En 1913 à sa mort, il n'y aura plus de Rois à Kong (<http://www.histoiredelafrique.fr>).

À la veille de cette implosion, le royaume de Kong s'étendait du nord-ouest au sud-est sur près de 400 km et 300 km d'ouest en est, soit une superficie d'environ 120 000 km². Le royaume était limité au nord par le Léraba et le Lakono ; à l'ouest par le Bandama et le N'Zi, au sud-est par les affluents de la Comoé, le Kinkené et le Peghé ; à l'est et au sud-est par la Comoé et les territoires délimités par le N'Zi et le Bé (Kodjo 2006, p. 93-95).





Royaume de Kong : Sékou Ouattara

Abdel Kadr et Shaykh Umar désignent Sékou dont le nom est rattaché à l'émergence du royaume de Kong Kpon-Gènè Ouattara (Loucou 1984, p. 93-96 ; Tauxier 2003, p. 39-52 ; Kodjo 2006, p. 79-99). Il naquit au début des années 1670 à Kong et il vécut par ailleurs à Ténégouéra. Sa jeunesse reste rattachée à Dau Dabila, qui assura son éducation, et à Karamogo Dibi qui l'initia aux travaux des champs, au tissage et favorisa sa formation militaire en le confiant à Yirikuma. Il passa un court moment dans l'armée régulière de Ténégouéra suite à son coup d'État manqué contre le pouvoir de Lassiri Gbambèlè le monarque de Ténégouéra. Le royaume s'enrichit par le négoce de tapis, de barres de sel, de noix de kola, de tissus dont il fut l'un des acteurs, du fait de son métier de colporteur, et l'exploitation des mines d'or. Il devint riche grâce à ses activités sur les marchés du Worodougou, du Mango, de l'Ano, de

Bondoukou, de Salaga. De retour d'exil, il réussira à s'emparer du pouvoir. Djangbanasso, Labiné, Ténégouéra serviront de relais et de marchés sur les routes de la kola symbolisées par Worodougou « Pays de la kola ». Le commerce était alimenté par des Haoussa, des Mossi et des Mandé.

Pieux, distingué et généreux, il se fera remarquer par le financement du voyage de plusieurs pèlerins pour la Mecque, à défaut d'y être allé lui-même. Il eut une douzaine d'enfants. Sékou Ouattara était désigné sous le titre de maître du Gènè gènètigi ou *masa* par son peuple. Il préférait le titre de *faama*. Le titre de *masa* fut cependant réservé à ses frères lorsqu'ils avaient un commandement militaire et celui de *mâsaden*, à ses fils ou à ses neveux. Sékou Ouattara mourut en 1750 en ayant créé un État moderne qui a vu se succéder plusieurs souverains (Tauxier 2003, p. 49-52) à savoir :

- 1 Sékou Ouattara, 1690-1750 ;
- 2 Samandougou, 1750 (régna 4 mois), fils ;
- 3 Kombi Ouattara, 1750-1756, fils ;
- 4 Mori Magari, 1756-1762, fils ;
- 5 Souma Finng, 1762-1768, fils ;
- 6 Anzoumana Finnba, 1768-1774, fils ;
- 7 Asourouba, 1774-1780, petit-fils ;
- 8 Ba Daba, 1780-1786, petit-fils ;
- 9 Bagui ou Gouroungo-Dougoutigui, 1792-1795, petit-fils ;
- 10 Diori, 1795-1815, petit-fils ;
- 11 Mori Siré, 1815-1823, petit-fils ;
- 12 Léna, 1823, petit-fils ;
- 13 Fima, 1823-1831, arrière-petit-fils ;
- 14 Daba, 1831-1835, idem ;
- 15 Ba Dougoutigui, 1835-1842, idem ;
- 16 Sanitièba, 1842-1844, idem ;
- 16 Oussé, 1844-1848, idem ;
- 18 Karamokho Oulé, 1848-1892, idem ;
- 19 Kombi Ouattara, 1892-1895, idem ;
- 20 Pintieba, 1895-1913, idem.

Du royaume du Nafana au royaume du Kabadougou

Le royaume du Kabadougou a été fondé au début du XIX^e siècle dans la région d'Odienné sous la houlette des Bambara. Les Diarassouba dans ce processus s'allient (vers la fin du XVI^e siècle) aux Kamagaté, aux Komara, aux Bamba et à Sirakoma et Sirazan, des chefs d'armée de Ségou. Massamba Kourouma du Massala (territoire de Samatiguila), informé de cette expédition militaire à destination de son pays, fit allégeance à Koma Diarassouba, le principal instigateur de la conquête. Les Diarassouba devinrent les maîtres de ce territoire, naguère occupé par les Sénoufo, baptisé *Nafana* et limité dans sa partie nord par le Massala, autour de 1760. De leur côté, les Kamagaté, venant de subir les assauts des Sénoufo, s'établirent à l'emplacement actuel d'Odienné. Aux côtés de ces premières familles, on note les Dibi, les Sylla et les Savané. L'hégémonie Diarassouba se substituera à celle des Diomandé qui s'étendait au-delà d'Odienné et de Boundiali. Elle est ruinée un siècle plus tard par les Touré du Kabadougou. Le royaume de Nafana avec Tiéfou pour capitale ne durera que du dernier tiers du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle. Il est détruit en 1848 par Vakaba Touré, commerçant musulman dont la personnalité est liée à la création du royaume du Kabadougou (Loucou 1984, p. 25-85 ; Derive, Dumestre 1976, p. 25-27).

Profitant des dysfonctionnements nés de la course à la succession de Dyondo Diarassouba, troisième souverain du Nafana, les Touré soumettent le territoire des Diarassouba. Si certains Diarassouba se rallièrent aux Touré, ils restèrent un foyer de dissidence jusqu'à l'arrivée de Samory. Le Kabadougou ou Kabasarana incluait le Worodougou et s'étendait du pays Mahou à la région de Bamako (Loucou 1984, p. 99-100 ; Derive, Dumestre 1976, p. 36-40).

Les Touré ont structuré leur royaume en une unité politique qui aboutit à un État ou un territoire mandé dit *Kafou* avec

Odienné comme capitale politique. Le *Kafou* du Kabadougou, était dirigé par les *Faama* Touré qui assuraient les fonctions de chefs suprêmes de l'armée et de la justice. Pour plus d'efficacité, le pouvoir était exercé au niveau local par des gouverneurs de province *Faama deen*. Le pouvoir qu'ils avaient réussi à mettre sur pied aboutit à une domination de tous les villages annexés. En outre, cette organisation permit aux Touré de créer une nation qui incluait les Siguinani, les N'galanani, les Mavala et les Kénibala (Sidi 1992-1993, p. 204-212 et p. 277). Elle déclina progressivement, à la mort en 1858 de Vakaba Touré, du fait de mésententes entre ses fils Va-Mouktar, Mangbè Amadou ou Vaamadou, Va-Bréma et Va-Moriba (Loucou 1984, p. 100).

Royaume du Kabadougou : Vakaba Touré

Vakaba Touré (1800-1858) anciennement Kaba Touré (Loucou 1984, p. 99-100), et qui deviendra plus tard Va Kaba c'est-à-dire « Père Kaba » par respect, serait né à Lekoro dans le Nyénendougou ou à Samatiguila. Très tôt les marabouts vont détecter chez Vakaba Touré le tempérament d'un homme d'État. Il se montre d'abord comme un puissant négociant de volailles et de kolas qu'il allait acheter dans le Worodougou et qu'il revendait à Djenné. Ces talents de commerçant,

et sa bonne maîtrise du coran qu'il tenait du grand maître Karamogoba Diabi, l'amènent à contrôler le commerce des armes à feu.

Cet atout, sa capacité à manier les armes que Mori Oulé Cissé chef de guerre résidant à Madina lui enseignera,

son courage et sa forte personnalité font de lui un personnage d'exception qu'il faut avoir comme allié (Derive, Dumestre 1976, p. 36-42). Il



Statue de Samory Touré.

entame alors vers 1842, à partir de Samatiguila, la conquête des villages du Toron. Il libère Kouroukoro, village natal de sa mère, que convoitait Mori Oulé Cissé. Il met en déroute son armée, s'en empare et, s'appuyant sur les querelles de succession consécutives à la mort de Dyondo Diarassouba, le troisième souverain du Nafana, il soumet le territoire des Diarassouba (Loucou 1984, 208 p. 99-100 ; Derive, Dumestre 1976, p. 36-40). Il parviendra, par cette entreprise, à consolider les assises territoriales du royaume de Kabadougou, dont l'hégémonie cependant va s'avérer précaire. Il rencontre à la fin de sa vie Samory Touré qu'il aurait béni pour son œuvre future. En reconnaissance Samory aurait donné en mariage à Vakaba Maagbè Amadou, le deuxième fils de son hôte, sa fille Sogonasé et épargna Odienné. On connaissait à Vakaba Touré quatre femmes à savoir : Mamangbé (sa favorite), Ngosandie, Madonie Kanté et Nansogonan.

Son fils aîné, Mouktar, lui succéda. Celui-ci porta les frontières du royaume dans les limites de Bougouni au nord, Borotou au sud, Kebi à l'est, Gbeleban à l'ouest.



Le royaume de Bouna

Le royaume de Bouna – ou royaume du Bounkani – créé au début du XVII^e siècle au nord-est de la Côte d'Ivoire, est le plus ancien de la région à l'ouest de la Volta noire. Bouna tire son origine de la poussée des Dagomba, des Mampoursi et des Gourmantché, qui s'imposèrent en pays lorhon (Loucou 1984, p. 42). Garzyao, un prince du sang ancêtre des Rois de Bouna partit de Yendi, dans le nord du Ghana, pour découvrir dans la seconde moitié du XVI^e siècle le pays lorhon. Il se maria à une Lorhon dont il eut Bounkani, initiateur du royaume. Bouna tire son origine de la double mouvance dagomba-mampoursi et des échanges animés par l'or, la kola et les marchands dioula et wangara (Boutillier 1995, p. 670).

Le royaume de Bouna comptait dix-huit chefferies territoriales articulées en trois niveaux. On note, premièrement, les chefferies de villages détenues par des clans autochtones, deuxièmement, les quatre grandes provinces *Sako* constituées dans l'ordre ascendant de Niandégé à l'est, Niamwé à l'ouest, Angaï et Danoa au nord, des chefs de provinces du clan royal *Issiébo*, troisièmement, le Roi de Bouna *Bouna-Issié* qui se trouve au plus haut niveau de la hiérarchie. À cette structure s'ajoute le chef des armées *Tomonissié*, le chef de terre *Goroissé*, le chef du marché de Bouna *Yabelegué*, les messagers royaux *Zoungbessogo* agents de renseignements et de liaisons entre Bouna et le reste du royaume, le chef de la justice *Tamda*, les porteurs de la chaise royale *Fanlésogho* et les griots. Pour toutes décisions le Roi se réfère à ces officiers,



Le Roi de Bouna et sa notabilité.

aux membres âgés du clan royal *igbalogo* et aux notables *isié tré énisé* (Loucou 1984, p. 46 ; Boutillier 1969, p. 5 et p. 200-209 ; Boutillier 1995, p. 669).

Bouna est composé de divers quartiers dont Koulango ou Gorosso, quartier des *Goron* dont le chef intervient dans la nomination des nouveaux Rois de même que dans les principales fêtes du royaume ; Danlésou quartier des forgerons ; Leïmouroussou quartier des *Yotllesogizo*, les fossoyeurs de la famille royale *Bol-poussogho* ; Fanleso quartier des bijoutiers *fanlésogho* ; Hinnpanso quartier des bourreaux-sacrificateurs ; Ligbisso quartier des bouchers ; Malagasso, quartier des teinturiers ; Coulibalyssou quartiers des commerçants (Boutillier 1969, p. 4). Vers la fin du XVII^e siècle, le royaume est affaibli par la conquête bron au sud et sera marqué par des influences akan (Loucou 1984, p. 43). Comme Kong, il subira en 1896 les assauts des Sofas de Samory dirigés par Saranké Mory, neveu de l'Almamy, sans pour autant l'anéantir. Le XIX^e siècle verra l'installation des Lobi (Savonnet 1979, p. 10 ; Noufé 2011, p. 117).

La cour royale *isié bobenu* comprenait des cases pour dix à trente épouses, des serviteurs, des officiers et une multitude d'offices et de métiers spécialisés. Elle était animée par les gardiens du vestibule *Zungbésié* ou *zango* qui étaient chargés entre autres de maintenir l'ordre lors des cérémonies, de collecter l'impôt et prestations dus au Roi, de signaler les jolies filles qui seraient éventuellement des épouses désirables pour le Roi ; les palefreniers *zwokasié* qui s'occupaient de l'entretien et des soins des chevaux de la cour royale ; les *zansunasogo* chargés de garder en permanence le vestibule et l'extérieur ; le responsable des champs du roi *baingbésie* chargé de surveiller les travaux de culture, les apports de main-d'œuvre extérieure, le stockage et la conservation des récoltes ; les batteurs des gros tambours *tinmana*.

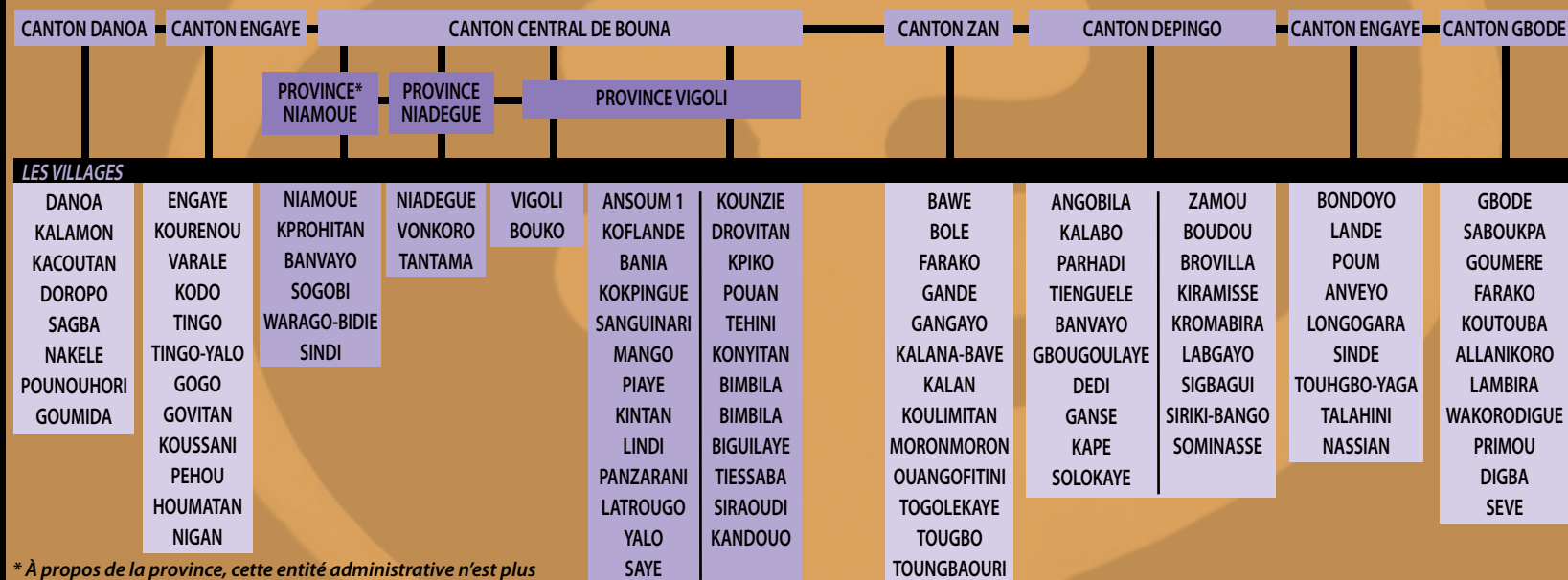
Hissié Djarakôrôni II, Roi de Bouna vêtu de la tunique « Kohora ».



Le royaume est aujourd'hui limité au nord par le Burkina Faso, à l'est par la Volta noire, au sud par le département de Bondoukou, à l'ouest par la Comoé avec une superficie de 21 470 km². À la cour royale, est logé le cabinet royal composé comme suit : Toume-Issié (l'aide de camp) ; Mougounaga (le chef du protocole) ; Kpalissié (le féticheur du roi) ; Zoune-Gbessôgo (les porteurs) ; Danlessôgo (les forgerons) ; Zansunassôgo (les sentinelles) ; Tame Tegori (service d'espionnage) ; Tigbanan Vissié (le maître du tam-tam parleur) ; Fanfougoussôgo (les avocats de la cour) ; Lonsôgo (les griots)

et Hanhin-Bessié (le responsable des champs). L'organisation territoriale actuelle du royaume comprend cinq provinces et douze commandements territoriaux (Kpon, Pokiri, Vigoli, Gagi, Kpikô, Zonrkô, Turgo, Niamoué, Lakara, Gbaniékaye, Gbodé et Saye). Par ordre hiérarchique, nous avons d'abord les chefs de canton (avec une prééminence du chef du canton central de Bouna qui est le Bouna-Issié), ensuite les chefs de province et enfin les chefs de village. L'organigramme se présente comme ci-dessous :

ORGANIGRAMME DU ROYAUME DE BOUNA



* À propos de la province, cette entité administrative n'est plus depuis les indépendances. Certains royaumes y font référence comme dans le livre d'Histoire et Géographie du Cours Moyen 1^{re} année (CM1) au programme.



Le royaume bron de Gyaman : une évolution vers les royaumes du monde akan

Le Gyaman « pays des émigrés » selon les Ashanti (Loucou, 1984, p. 156), désigne les territoires conquis par les Bron à partir de 1600. Organisés en un État centralisé sur le modèle akan, ils sont composés des groupes : Voltaïque (*Sénoufo, Pantara* ou *Nafana, Degha* et *Koulango*), Mandé (*Goro, Gbin, Ligbi, Huéla* et *Dioula*), Akan (*Bron, Agni Bini, Bona* et *Assikasso*). La première vague à arriver au XVII^e siècle, du Ghana, fut celle des Bron. De l'Akwamou d'où ils partent au début du XVII^e siècle, les Bron marquent des haltes à Koumassi et dans le Doma au milieu du siècle. De ce point, ils se dirigent à la fin du XVII^e siècle vers l'ouest, pour conquérir le pays Koulango-sud. Ils achèvent l'œuvre au début du XVIII^e siècle en créant un royaume qui s'étend jusqu'à la Comoé (Wondji, p. 114).

La hiérarchie politique du Gyaman met en scène le Roi et quatre détenteurs de commandement qui disposent, chacun en ce qui le concerne, de pouvoirs équivalents. Ce sont, dans l'ordre, les *Fumasahene*, descendants agnatiques d'un chef *Dwabén* qui sont les premiers lieutenants du Roi et qui entretiennent des relations privilégiées avec la branche Yakassé du matrilignage royal ; les *Penangohene*, les descendants agnatiques d'Adu Tile, *Safohene* du *Gyamanhene* Kofi Sono liés aux souverains d'origine Zanzan ; les *Kyidomhene*, descendants agnatiques du même Kofi Sono et de son frère Bini Yao formant le versant agnatique de la branche Zanzan ; les *Siengihene*, descendants agnatiques des *Gyamanhene* Brafo Adingra et de Kofi Agyeman, formant le versant agnatique de la branche Yakassé (Terray 1995, p. 813-876). À cela s'ajoutent deux provinces autonomes : *Dorobo* et *Diounoumè* situées dans l'actuel Ghana ; des royaumes satellites constitués du *Wam*, du *Banda*, du *Bini*, des chefferies *Koulango* du *Barabo* et de *Nassian*. Cette vision répond à des besoins sécuritaires. Dans cet ensemble, les Bron assuraient le pouvoir politique,

les Koulango le travail de la terre et les Dioula musulmans le commerce. De 1740 à 1875 le Gyaman tomba sous la domination ashanti. Ces derniers ayant utilisé cette stratégie pour se mettre à l'abri d'un Gyaman qui, devenu trop puissant, pouvait nourrir des ambitions hégémoniques à leur endroit. Ce royaume, comme l'a fait remarquer Loucou (1984, p. 156) est aujourd'hui un exemple d'identité culturelle transfrontalière avec une autorité respectée. Il s'étend en effet à la fois sur le Ghana et la Côte d'Ivoire. Le royaume fait frontière au sud avec Abengourou, au nord avec le royaume de Bouna, à l'est avec le royaume des Ashanti. Son territoire comprend donc une partie du Ghana et transcende les frontières nationales (Nanan Adingra Kouassi Adjemane, Roi des Bron, Amanvi le 14 août 2012). L'organisation pyramidale du royaume bron demeure.

De haut en bas, nous avons le Roi suprême des Bron et les quatre piliers du royaume constitués des chefs des provinces Foumassa, Angobia, Pinango et Akidom. À ceux-ci s'ajoute un cinquième chef de province qui, lui, a devancé le peuple bron, venu également du Ghana, c'est le chef Gouanon. Ce dernier représente aujourd'hui le Roi au niveau d'Abidjan et le tient informé de ce qui s'y passe (Nanan Adingra Kouassi Adjemane, Roi des Bron, Amanvi le 14 août 2012 ; Nanan Adou Bibi II, chef de la Province Pinango. Wélékei le 14 août 2012).



Nanan Adou Bibi II,
chef de la province Pinango.

Les royaumes du monde akan

Les peuples akan installés en Côte d'Ivoire que sont entre autres les Agni, les Baoulé, les Attié, les Bron, les Abouré se désignent eux-mêmes sous le vocable *Kotoko* c'est-à-dire guerrier. Ils parlent une langue apparentée à l'ashanti, frappent de la même manière le tam-tam parleur *attoungblan* et disent venir de la même origine : *Anyuan-nyuan* signifiant « du sable à l'infini » (Samson 1971, p. 75). Venus par vagues successives de l'actuel Ghana, les Agni et les Baoulé fondèrent des royaumes au début du XVIII^e siècle dans le sud-est et dans le centre de la Côte d'Ivoire.

Le royaume agni

Les groupes agni s'organisèrent en royaumes dès leur installation en Côte d'Ivoire actuelle. L'un des plus remarquables fut le Sanwi qui réussit à se départir de l'Ashanti.

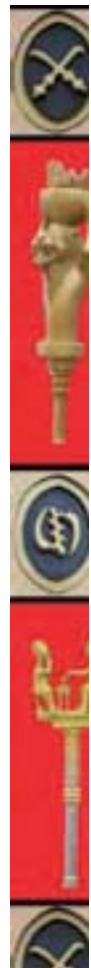
■ Le royaume sanwi

Loucou (1984, p. 159-160), Wondji (p. 114-115), Allou (2001-2002, p. 624-639) et la tradition orale (Entretiens réalisés le 20 août 2012 à Krindjabo) nous apprennent que le royaume de Krindjabo ou Sanwi – composé de *Sa* (guerriers) et *nvi* ou *Nfi* (au milieu) c'est-à-dire au milieu des guerriers –, est l'œuvre d'Aka Esoin (Aka Siman Adou Kpanyi). Originaires du Ghana actuel, le point de départ des Agni Sanwi est situé sur la rivière Efé (affluent du Pra) précisément entre la Volta blanche et la Volta noire. Ils partent de leur berceau primitif à la suite de discordes qui conduiront à leur domination par le Denkyra. Le peuple était conduit par Amalaman Ano et Aka Esoin, de la famille régnante des Aoukofowè, et de leurs sœurs et reines Assamala Dihyè et Ago Dihyè. Les Brafé se dirigent

Arbre sacré de Krindjabo

vers le sud, franchissent la Tanoé et finissent par s'installer sur les bords de la Bia au nord de la lagune Aby dans la région d'Aboisso. Aussi est-il indiqué de souligner que, dans leur migration, une fois en territoire de Côte d'Ivoire, le groupe va se scinder en deux parties. Le premier groupe suit le cours de la Tanoé jusqu'à la mer et le cordon littoral vers l'ouest. Il pénètre en territoire Eotilé-Essouma et fonde le village de Bangadjo non loin d'Assinie. Le second groupe arrive en pays agoua par Dibi et migre vers Aboisso près d'Aliékro, chef-lieu des Agoua, et crée Krindjabo (qui veut dire sous l'arbre Krindja), sa capitale, entre 1720 et 1725. L'installation à ce lieu-dit, plus sécurisé car, pour l'atteindre, il faut traverser la Bia à la nage, fait suite au regroupement dans la forêt de Siman d'où une épidémie les en délogera.

Solidement fixés, les Sanwi mettent en valeur les terres et agrandissent le royaume par des expéditions militaires. Ils conquièrent ainsi vers la fin du XVIII^e siècle un territoire bordé au nord par le cours du *Songan*, au sud par l'océan Atlantique, les lagunes Aby, Tendo et Ehy, à l'est par la frontière du Ghana, à l'ouest par la Malamala. Les Brafé étaient organisés, du fait de l'état de guerre permanent contre les Eotilé, les Mgbatto, les Ébrié de Bingerville et les Abouré de Bonoua, en dix-sept compagnies. Celles-ci étaient réparties à leur tour en trois groupes : le front *atembré* dont le chef militaire directement responsable devant le Roi résidait à Assouba ; l'aile droite *famaso* avec pour chef un militaire responsable devant le chef de Kouakro ; l'aile gauche *beso* dont le chef militaire, par ailleurs chef du quartier Yakassé à Krindjabo, était responsable devant le chef d'Ehian. Chaque chef de guerre portait le titre de *Sahina* (Sahena/Sahene) et avait sous ses ordres des lieutenants chargés de transmettre ses directives. Tous ces dignitaires étaient sous les ordres du Roi



de Krindjabo. Le Sanwi est aujourd'hui amputé des cantons regroupant Tiapoum et les Eotilé, et n'est plus constitué que de six cantons qui remplissent des missions bien définies. Ainsi Adjouan assure la formation des futurs Rois et la préservation de la lignée royale ; Assouba, le législateur valide, entérine le choix du Roi et l'intronise ; Krindjabo est le siège et la capitale du royaume ; Assinie est le lieu par excellence de vacances des Rois ; Kouakro et Ayamé (aidés par Adaou) veillent sur l'intégrité des frontières du Sanwi.

Aujourd'hui l'organisation traditionnelle du royaume se compose du Roi, qui se trouve au sommet, suivent les six chefs de cantons, qui ont sous leur responsabilité un ensemble de villages. Chaque village (Koffikro, Bafia, Kotoka, Kokorandoumi, Toliesso, Dadiesso, Niamialessa, Mpossa, Aboulié, Kouakro, Maféré, Afiénou, Adjouan, Eyessebo, Aliékro, Assouba, Aébo, Adaou, Krinjabo), est dirigé par un chef de village qui rend compte à son chef de canton. Les notables, issus des sept familles royales (Aoukofowè, Aka Esoin, Ano Assoman, Amalaman Ano, Attokpora, Bossoman, Bossôabli), sont les conseillers du Roi et à ce titre font partie de la cour du Roi. Le royaume occupe la pointe sud-est du pays et couvre 6 500 km². Il est délimité au sud par l'océan Atlantique ; à l'ouest par les sous-préfectures de Grand-Bassam et de Bonoua ; au nord-ouest par le département d'Abengourou ; à l'est et au nord-est par le Ghana. Le royaume est dirigé depuis le 7 août 2005 par Sa Majesté Amon N'Douffou v.

Sa Majesté
Amon N'Douffou v
avec la notabilité
de Krindjabo.



■ Le royaume ndényé

Le royaume ndényé ou n'dénéan se présente comme une confédération constituée des groupes *Anikylé*, *Assonvo*, *Béttié*, *Abradé*, *Denkyira*, *Ahua*, *Agnagaman*, *Féyassé* et *Alangoua* fixés à l'origine à *Anyuan-nyuan*, dans le sud du Ghana actuel. Chassés du Denkyra en *Gold Coast*, ils s'établissent par vagues successives entre 1700 et 1730, au nord des Sanwi et sur la rive gauche de la moyenne Comoé dans la région d'Abengourou (Wondji p. 114-115). Le chef de file de cette émigration dite des Takiman était Ahy Bahié. Abengourou – ou « *Mi Pekro* » c'est-à-dire « *Je n'aime pas les histoires* » – centre principal de ce royaume, fut créé à la fin du XVIII^e siècle, par Mian Kouadio, un membre de la famille des *Anikylé*. L'unification du royaume intervient sous son successeur, Amoakon Dihye II. Les *Anikylé*, se déplacèrent de Sanan Ehoué à Zaranou, les *Assonvo* à Ebilassokro ; les *Béttié* en bordure de la Comoé où ils forment une principauté-tampon entre le Ndényé et le Sanwi gouverné par les matriclans *Apesemondi* (matriclan royal), *Eciawa* et *Dyabakuro* ; autour de *Béttié* se trouvent les *Abradé* à Abradinou, les *Denkyira* et *Alangoua* à Ehuasso, les *Ahua* à Aniassué, les *Agnagaman* autour de Zamaka, les *Féyassé* à Yakassé (Aka 2007, p. 9, Gohou, Seya 1974, p. 4). Les cantons et les villages qui composent le royaume sont les suivants :

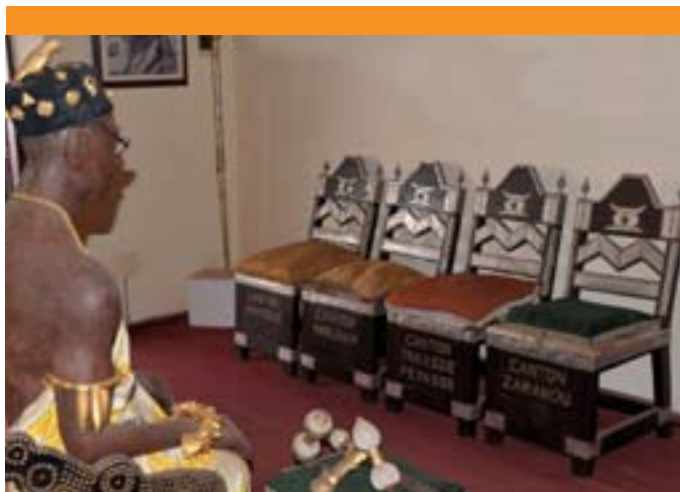
- **Canton Amélékia** — Amélékia, Zébénou, Kotienkro, Kouadiokro, Améakro Elinso, Tahakro, Konankonankro, Amanguakro, Amanikro ;
- **Canton Aniassué** — Aniassué, Kodjinan, Ettienkro, Amiankouassikro, N'Grakon, Agbakro, Alluikouankro, Kabrankro, Assemanou, Satikran, Amangouakro, Anougbakro, Anékouadiokro, Ahinikro, Assakro ;
- **Canton Béttié** — Béttié, Aka-Comoèkro, Diamalakro, N'Zikro, Akrébi, Abradinou, Anékro, M'Mragnisso, Ewassoborobo, Attiéko, YéréDougou, Saib ;
- **Canton Niablé** — Niablé, Affalikro, Diangobo, Zouhounou, Abronamoué, Assékro, Angouakro, Kouakoun'dramankro, Brindoukro ;

■ **Canton Yakassé** — Yakassé, Sankadiokro, Zinzénou, Zamaka, Kirifi, Padiégnan, Apprompronou, Eboissué, Yaobabikro, Kouaméziankro ;

■ **Canton Zaranou** — Zaranou, Bossématié, Bokakokoré, Apoisso, Apouèba, N'Dakro, Prakro, Takiman, Kouadiokro, Kouakoukro, Blékoum, Soukou-Soukou, Mafia, Bébou, Ehuassomrasso, Ebilassokro, Akati, Apprompron, Moussakro, Adamakro, Assidjan, N'Guessankro.

Les cantons et les villages sont dirigés chacun par un chef. Le chef de canton est le supérieur hiérarchique du chef de village.

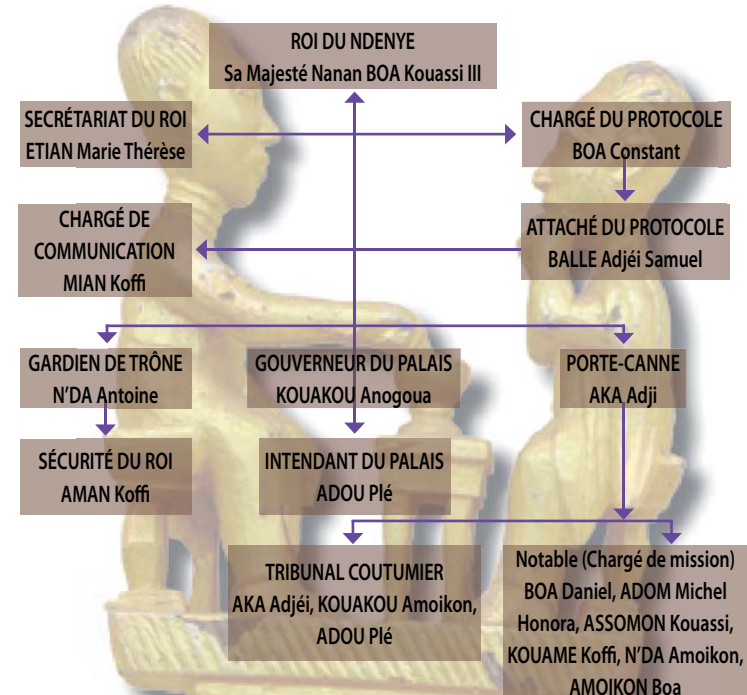
La société traditionnelle indénie comprenait les nobles *Dihyé* d'où proviennent les hommes politiques et les chefs de canton, les chefs de village et les chefs de cour ; les hommes libres, classe de provenance des porte-canne ou messagers du Roi *tchanmin* ; les esclaves *kanga* plus ou moins intégrés dans la famille de leurs maîtres. Tout ce monde était coiffé par le Roi (Kindo-Bouadi s.d, p. 11-12 et p. 25 ; Noufé 2011, p. 110-112). Le royaume à l'époque précoloniale était tributaire de l'Ashanti. Ce royaume contrôlait le choix des chefs, jugeait en appel, percevait un tribut en poudre d'or. Les Ndényé s'étaient accommodés de cette situation, de peur d'être envahis par les Ashanti (Loucou 1984, p. 160).



Sièges des chefs de canton exposés au Musée d'Abengourou.

Le royaume aujourd'hui comprend quatre principaux paliers. De haut en bas : le Roi, le conseil des chefs de canton et leurs porte-canne, les chefs de village et les chefs de cour. La cour royale comprend le gardien du trône, qui sécurise et procède aux sacrifices des trônes, le porte-canne, le parasolier, le chasseur de mouche, le secrétariat et le chef du protocole. L'organigramme interne de la cour du Roi permet de mieux percevoir cette organisation.

Sa Majesté Nanan Boa Kouassi III, Palais Royal d'Abengourou, 2012.





Sa Majesté Nanan Boa Kouassi III et sa notabilité dans le palais Royal d'Abengourou, 2008.

■ Le royaume du Djuablin

L'origine du peuple assuema djuablin se situe à la frontière nord du Denkyra à l'ouest de Koumassi dans le district du Bouabené (Ghana) (Am 1985, p. 10-13). Après leur éviction du Denkyra, suite à des conflits de succession, ils se réfugièrent dans la même région plus précisément dans l'Akouamon puis dans le royaume sahié de Dadiesso. À l'occasion de la deuxième guerre du royaume du Gyaman contre celui de Bouna vers 1750, le Roi bron fait appel à son allié, le Roi de Dadiesso. Celui-ci convainc ses protégés djuablin de prêter main-forte aux Bron. Les Djuablin, sous la conduite du prince Bredou Assamandjè, répondent présents, en aidant les Bron à prendre le dessus sur Bouna. Les Djuablin obtiennent le territoire qu'ils vont occuper définitivement en guise de butin de guerre. La découverte d'or sur les bords de la rivière *Basso* fera la renommée des lieux. Ils le baptisent Essikasso, c'est-à-dire « lieu d'or ». Attirée par l'or,

une partie du peuple djuablin quitte Dadiesso et s'installe sur les rives de la Basso pour se livrer à l'orpaillage (Allou 2001-2002, p. 658). Bredou Assamandjè fonde ainsi, vers 1760, le nouveau royaume djuablin de Essikasso (Assikasso). Dès cet instant, plusieurs villages vont être créés.

On note Akue Bonguaso, Kpagbaso (actuel Agnuanfoutou), Yeboakro, Akoboassuen, Manzanoan, Dame, Tinguania. Le roi Agnini Bilé à partir d'Assikasso fonde Agnibilékrou, capitale de la chefferie agni djuablin (Allou 2001-2002, p. 659-660). Le Djuablin avait à sa tête un Roi. Le royaume était fortement centralisé avec, au côté du Roi, sa sœur. Au centre, on trouve les chefs de village *Koulo Kpangni* provenant du groupe des nobles *Dihyé*. Ces derniers sont issus de la lignée de l'ancêtre-fondateur du royaume, du village ou des grandes familles. Ils cohabitent avec leurs administrés *Abrouwa*, de la classe des hommes libres, et les esclaves *Kanga* toujours d'origine étrangère dont les enfants bénéficient cependant d'un statut plus ou moins égal à celui des personnes libres (Am 1985, p. 10-11). Dans les faits, les chefs de village sont investis des mêmes pouvoirs que le Roi, mais à un niveau restreint, celui du village. Ils n'ont de compte à rendre qu'au Roi de qui ils détiennent leur autorité. Le peuple a, quant à lui, tous les devoirs et tous les droits, y compris celui de contester les ordres et les jugements des chefs s'ils ne sont pas conformes aux coutumes. Le royaume est aujourd'hui délimité au nord par Bondoukou, au sud par le Ndényé, à l'ouest par la Comoé, à l'est par le Ghana. Le Roi dans la gestion quotidienne du royaume s'appuie sur sept notables qui sont par ailleurs les chefs de villages souches et son porte-canne (Nanan Agnini Bilé II, Roi du Djuablin, Agnibilékrou le 26 août 2012).



Canne du porte-canne du palais royal de Agnibilékrou (Djuablin).



Nanan Agnini Bilé II, Roi du Djuablin et ses notables dans le palais d'Agnibilékrou.

■ Le royaume de Moronou

Du Sanwi et en remontant vers le nord-ouest (Wondji p. 116), consécutivement à leur exode du Ghana actuel au XVIII^e siècle, les ancêtres des Agni du Moronou s'installeront dans le Ngatianou, autour du marigot Moro, non loin de l'actuel village amantian d'Ehuikulo. Ils y aboutissent sous l'autorité de Dangui Panyi, un proche parent du Roi Ano Asseman, qui s'avérera premier et dernier souverain de ce sous-groupe agni (Ekanza 2008, p. 9-25). Le nom d'Agni Morofoè, c'est-à-dire les gens du Moro, leur sera attribué. Dangui Kpanhi et Boa Badjo, chef du peuple ahali, seront les artisans de l'unité du royaume. Ils créent des villages comme Kasiadagoabo, Elubo, Wawanu, Assalewanu quand leur voisin les Baoulé essaient le long du N'Zi (Allou 2001-2002, p. 599-610). La découverte de l'or dans la zone de Dimbokro envenime les relations entre les communautés en présence. Aux attaques lancées par Akatia, guerrier au service

de Boa Badjo, et par Tingbo, le fils de Dangui Panyi, entre 1736 et 1740, les Baoulé Nzikpri et Agba répondent par des razzias. Ils franchissent le N'Zi et viennent à bout des Agni. Dangui Panyi, Tingbo, Boa Badjo trouvent la mort au cours de ce conflit quand plusieurs sujets agni sont fait prisonniers. Les limites du Moronou seront définitivement marquées par des villages baoulé Nzikpri et Agba, au-delà du N'Zi.

En définitive, ce royaume, qui n'aura duré que le temps du règne de Dangui Kpanyi (1730-1780), était une confédération d'unités politiques indépendantes. Celles-ci étant constituées par les clans matrilineaires ahali, amantian, ashua, assié, essandani, ngatiafwé, sahié, alangoua et sahoua. Il y avait toutefois une prééminence des Ngatiafwé, détenteurs du siège sacré apporté de l'Aowin et identifié à Ano Asseman (Loucou 1984, p. 160 ; Ekanza 2008, p. 9-25). L'organisation sociopolitique agni morofoè reposait sur la province ou canton placée sous l'autorité du Roi ou d'un chef de province. À la base se trouvait le village koulo dirigé par un chef koulo kpanyi (Noufé 2011, p. 111-112). Sur les traces de ce royaume, on trouve aujourd'hui des chefferies autonomes animées par les clans matrilineaires ahali, amantian, ashua, assié, essandani, ngatiafwé, sahié, alangoua et sahoua.

Dangui Kpanyi et le Moronou

Dangui Kpanyi (Ekanza 2008, 32p. 9-25) apparaît comme l'héritier d'Ano Asoman et seul dépositaire de l'autorité suprême dans le Ngatianou et autour du marigot Moro. Dangui Kpanyi se suicida autour des années 1780 suite à la guerre agni-baoulé. En effet, il y fut entraîné du fait d'une annonce mensongère orchestrée par Kamlan B'lé, Sèmon Kadjo et Assamoi Boni, qui le visait, et qui laissait entendre que son fils et chef de guerre, Tingbo, était tombé au combat. Cette guerre eut pour conséquence majeure de porter un coup à l'émergence d'un pouvoir royal Morofoué fort, avec en bonne place, sa royauté.

Le royaume baoulé

L'arrivée des Baoulé, composés des *Alanguira* ou *Denkyera* et des *Assabou*, en Côte d'Ivoire actuelle, s'inscrit dans le contexte de la victoire des Ashanti sur les Denkyera en 1701 (Wondji p. 114-124 ; Allou 2001-2002, p. 664-713 ; Loucou 1984, p. 167). Les Baoulé-Alanguira, première vague de migration longent, vers l'ouest, la Comoé et prennent pied sur le territoire ivoirien actuel. Ils progressent jusqu'au Bandama, d'où ils chassent les Gouro et les Sénoufo. Les Baoulé-Alanguira y sont attirés par les terres arables et les gîtes aurifères. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les *Assabou*, deuxième composante du peuple baoulé, formés des *Walèbo*, *Faafoué*, *Nzikpli*, *Saafoué*, *Agba*, *Aïtoun*, *Nanafoué* et *Ngban*, font leur apparition sous la conduite de la Reine Abla Pokou. Leur départ de Koumassi est consécutif à la guerre civile née de la mort d'Oséi Toutou (Wondji, p. 115), fondateur de la Confédération Ashanti, en 1720. Une fois en Côte d'Ivoire, les Ano qui formaient l'avant-garde s'établissent vers le nord dans la région de M'Bahiakro. Des groupuscules s'installeront dans l'actuel Togo où ils prennent une part active dans la création du royaume chokossi de Sansané Mango (Loucou 1984, p. 168). D'autres fractions parvenues au sud contribuèrent à la naissance des Attié et des Abbey. Le dernier ensemble guidé par la Reine Pokou, implanta une marche méridionale à Tiassalé au confluent du Bandama avec le N'Zi. Ceci dans le but de participer au commerce maritime de la côte des Quaqua en relation avec les Mandé du Nord (Wondji, p. 122-124). Cette dernière vague longea le cours du Kan et s'installa à Niamonou à quelques kilomètres de Bouaké. Les *Assabou* aboutissaient ainsi à la création d'un grand royaume, impliquant également les *Alanguira*, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Cette nouvelle entité était comprise entre Bouaké et Tiassalé avec au nord les Kodè, à l'est les *Faafoué* et les *Nzikpli*, au sud les *Elomouen* et les régions aurifères qu'ils exploiteront. Sakassou, à l'initiative de la Reine Akoua Boni, qui succéda à Abla Pokou, en sera la capitale.

Le royaume baoulé est fortement décentralisé et composé d'une confédération de tribus. Celles-ci ne s'en référaient à Sakassou que pour le paiement des tributs, des jugements en appel, et pour les questions religieuses (Loucou 1984, p. 168). Les membres du clan royal *Walèbo* exercent les pouvoirs régionaux les plus importants en mémoire du rôle prépondérant joué par la Reine Abla Pokou lors de l'exode. Celle-ci, pour mémoire, a instauré dans le cadre de la royauté une organisation en lignage matrilineaire. Ce système confère à la femme une place de choix dans la structure sociopolitique traditionnelle qui épouse une forme pyramidale. On trouve du sommet à la base : le Roi, le chef de clan, le chef de village et le chef de famille. La société comporte deux structures qui se superposent : la structure verticale qui met en exergue le rang social et la structure horizontale qui indique les couches sociales. Aussi est-il important de souligner, contrairement aux autres royaumes akan, qu'au sein des Baoulé (Viti, 1995,



La Reine Abla Pokou, lors du sacrifice
(Toile de Thano, Grand Bassam).

p. 289-310), un groupe n'a pas su émerger pour s'imposer aux autres. Vont ainsi prospérer une dizaine de formations politiques locales, **nvle**, couvrant l'intégralité du territoire, où le pouvoir devient opératoire. À leur tête se trouvait le *famièn*, souverain dans son domaine et ne dépendant d'aucune instance extérieure. Il était contrôlé tout de même par la *mi-bla*, une sœur classificatoire, qui légitimait le pouvoir. La capitale du **nvle**, le *famièn klo* comptait des dignitaires, issus en majorité de la famille régnante. Ils participaient à l'exercice du pouvoir et à rendre la justice. Les **nvle** étaient constitués d'unités territoriales dites *akpaswa*. Les souverains s'appuyaient sur le système des alliances à plaisanterie, le *tukpè* et des coalitions commerciales pour souder les liens du pays baoulé dans son entièreté (Viti, 1995, p. 289-310). La colonisation française du XIX^e siècle, la ruée vers l'or du Sud et les scissions (Loucou 1984, p. 169) ont eu raison de cette organisation singulière en entraînant l'assujettissement des Baoulé. Cependant, au niveau central, le royaume de Sakassou est toujours dirigé par un Roi, ou une Reine, qui est aidé dans sa tâche par des notables qui sont quelquefois des chefs de cantons de Yamoussoukro, Tiébissou, Daoukro, Botro, Diabo, Dimbokro, Bouaké.

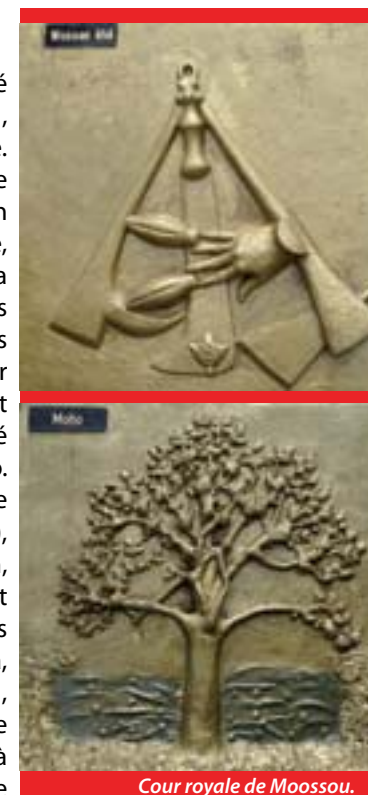
Le royaume baoulé a rencontré depuis 2006 des problèmes de succession qui ont fini par créer un vide qui perdure. En effet, Nanan Abla Pokou II (Djè Akissi Christine, épouse Diomandé), Reine du *Walèbo*, à la tête du trône de Sakassou depuis 2006 suite à la disparition à Abidjan du Roi Anougblé III, a été destituée le 11 mai 2012. Elle n'était pas reconnue par une partie de son peuple, notamment les jeunes qui l'accusaient de s'être auto-intronisée Reine, de n'avoir respecté ni le processus ni l'ordre de succession, conformément aux codes et règles édictés par la coutume akan (AIP, 2012). Les discussions sont en cours afin de trouver une réponse à cette vacance.

Les royaumes akan lagunaires

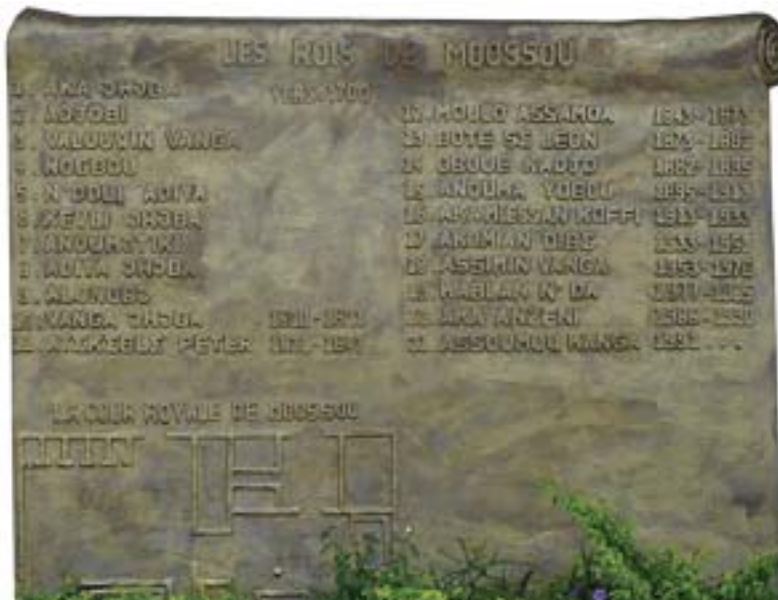
Sous le vocable les royaumes akan lagunaires, nous avons les royaumes des peuples abouré et n'zima. Ces derniers, à la différence des Akan de l'intérieur susmentionnés, ont la particularité de voisiner, dans le sud de la Côte d'Ivoire, avec l'océan Atlantique, et surtout le système lagunaire *Ebrié-Tendo-Ehy* et les cours d'eau comme la Tanoé et la Comoé

■ Les Abouré

Les Abou, Agwa, Compa ou Abouré sont originaires d'Anyuan-nyuan, non loin des sources de la Tanoé. Dépendants de Pendema, la capitale de la Dansa, ils quittent cette région dans le premier quart du XVII^e siècle, en direction du Sud-Ouest, sous la conduite de leur Roi Aka Ahoba. Les guerres incessantes et surtout les lourds tributs que leur faisait payer le pouvoir central ashanti expliquent cet exode. Dans leur fuite, les Abouré s'installent dans la région d'Aboisso. Ils en sont expulsés au XVIII^e siècle par les Agni-Sanwi (Wondji, p. 115), remontent vers le sud-est ivoirien, traversent la Bouègne et s'installent dans les environs de l'Ehania. Ils fondent, en lagune Aby : Kotoka, Ehanlihin et Aboisso, Ahobaklo, Wessèbo et Ehian sur les bords de la Bia. Chaque courant abou, avec à sa tête un Roi ou un chef, emprunte soit la voie n'zima, eotilé, soit celle



Cour royale de Moossou.



de l'intérieur des terres, et fusionne avec l'autre groupe pour se séparer à nouveau. Les Abouré comprennent trois fratries indépendantes : les Ehê à Moossou et Yaou ; les Ehivê à Bonoua et Odjovo et les Ossouon à Ebra.

L'organisation politique des Abouré diffère selon les régions et les sept lignages d'origine qui les composent. Chaque groupe ou clan détient ainsi son trône *Ebien*. En plus du Roi, aidé de son conseil de famille *mlintin*, il y a les notables *Mendré* qui animent une sorte d'Assemblée législative (Niangoran-Bouah 1965, p. 56-59 et p. 88 ; Ablé 1978, p. 229 et p. 258). De façon spécifique, le conseil des *Mendré* au nombre de sept dans tous les villages, comprend les *Samandjé*, d'où proviennent

« *Baka modjiatin nanoua kafouin ognommounyion.* »
L'arbre qui est au bord de la route ne manque pas de cicatrice.
Proverbe agni

Sa Majesté Nanan Kanga Assoumou, Moossou.





La cour royale de Moossou, entièrement bâtie par l'actuel Roi, Sa Majesté Nanan Kanga Assoumou.



« Mlingbi sewô yah lè ayinpoué yégué yè fêh. »
C'est chez le roi que tout le monde se nourrit.

Proverbe recueilli à Moossou

les Rois Ehê de Moossou ; les *Essinclin-Ehê*, responsables et gardiens des terres Ehê et du feu qu'ils utilisent pour cuire les aliments ; les *Vessukô-Ehê*, gardiens des biens du royaume, de la personne du Roi et de son trône ; les *Wossouan-Ehê*, qui assurent l'intérim en cas de vacance du pouvoir ; les *Assokopwé*, chefs de quartier ; les *Moho*, gardiens des eaux du territoire d'un village ; les *Vessanha-Ehê*, ayant pour fonction, à l'époque post-coloniale, d'exécuter les meurtriers, de torturer les ennemis ou de châtier les traîtres (Niangoran-Bouah 1965, p. 89-90). Chaque famille, comme à Bonoua, est symbolisée par un siège autour duquel elle se réunit et s'organise. Bonoua à la différence de Moossou regroupe l'ensemble des neuf clans abouré : Ehivevle, Adjekepoue, Oboun Ehive, Adevesse, Memle Ehive, Honlonvin, Ogbissi Ehive, Koho, Moho.

Aussi faut-il souligner que Moossou dans le monde abouré est, selon la formule d'Ablé (1978, p. 223), « le grand frère des

villages abouré » et comme tel, le carrefour et le marché de la région abouré, du pays attié-népin, mgbatto et le centre par excellence de la justice de ce groupe linguistique. Les deux royaumes abouré occupent, dans la région du Sud-Est de la Côte d'Ivoire, deux sous-préfectures : Grand-Bassam et Bonoua. Leurs territoires sont limités au nord par le pays Attié-Mgbatto (sous-préfecture d'Alépé), au sud par l'océan Atlantique, à l'est par la région Agni-Eotilé-Essouma (Aboisso-Adiaké-Assinie) et à l'ouest par la sous-préfecture de Bingerville. La cour royale de Moossou, entièrement bâtie par l'actuel Roi, Sa Majesté Nanan Kanga Assoumou, couvre 4 000 m². Elle renferme, outre les appartements, les lieux de réunion et un musée des attributs royaux. L'organisation pratique du royaume de Moossou repose sur le secrétariat du Roi, où le chef de protocole organise les audiences du Roi.

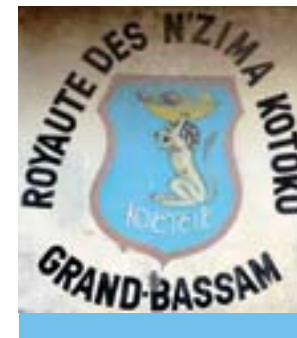
■ Les N'Zima

Les N'Zima ou Appolonien au sud entreprennent, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'ultime vague de migration sur le territoire actuel de la Côte d'Ivoire. Ils y sont poussés par les ravages du commerce négrier qui avait cours sur la Côte de l'Or depuis le XVII^e siècle (Diabaté 1984, vol. I et II ; Loucou 1984, p. 133 ; Allou 2001-2002, p. 772). Leur habitat d'origine se situe dans le Bono-Takyma, plus précisément dans une zone qui couvre Cap Appolonia, Begnini et Adoabo en Gold Coast. Ces localités sont situées au cœur du système de lacs et de marais alimentés par l'*amanzulé* : voie privilégiée de commerce entre l'Aowin et Axim (Valsecchi 1999, p. 250). *Anyuan-nyuan*, en l'occurrence, est indiqué comme le lieu d'origine de leurs ancêtres. Ceux-ci ont longé le fleuve Filawo (Volta noire ?) au cours de leurs migrations (Allou 2001-2002, p. 68-73). Dès le XVIII^e siècle, sous le règne de Kacou Aka (1832-1851), le Roi de Begnini, on note un nombre important d'exilés n'zima, fuyant les tortures et des mises à mort hâtives. Les implantations de



Palais royal de Tiapoum.

colonies n'zima sur les rives des lagunes *Tendo-Ehy*, s'intensifient durant la guerre civile qui ravage le pays n'zima. En effet, entre 1868 et 1874, à la suite de l'éviction de Kacou Aka par les Anglais (avril 1848), on constate une reconfiguration de l'espace n'zima. Ainsi, le clan d'Ebanyenle se verra attribuer Adoabo par le colonisateur anglais quand d'Amakye acquiert Begnini (Valsecchi 1999, p. 250). Les émigrés, venant d'Adou, d'où leur appellation d'Adouvai, se répandent en Côte d'Ivoire, créant les localités de Njimin, Nouamou, Alangwanou et surtout de Tiapoum, siège du royaume n'zima adouvai. De l'extrême sud-est du pays, ils longent les rives de la Comoé jusqu'à Grand-Bassam et s'y établissent (Loucou 1984, p. 68). Ils sont surtout connus pour leurs talents de commerçants, réputation qu'ils ont acquise sur leurs terres d'origines de leurs contacts avec les Anglais et les Hollandais. Une fois à Grand-Bassam, à partir de 1893, les N'Zima, vont exercer de façon accrue le commerce avec les Français (Verdeaux 1979, p. 70 ; S.-P. Ekanza, février 2006, p. 67). Sur ces nouvelles terres, ils créent, de façon effective en 2003 avec l'intronisation de leur Roi, un deuxième royaume : celui des N'Zima Kotoko. Cette situation est à la base d'une grande incompréhension entre les Abouré de Moossou et les N'Zima Kotoko. Car ces derniers ont été initialement accueillis par les premiers. Le malaise qui en découle est tel car ayant été créé par des intérêts politiques partisans. Lorsque les tensions seront moins importantes et la paix de retour, une solution durable devra être trouvée entre les fils du terroir, car il ne peut y avoir de royaume sans villages satellites faisant allégeance et sans forêt sacrée.





Sculpture représentant un lion (la famille royale). Sur sa tête, unealebasse contenant les symboles des six chefs de famille : l'igname, le riz, la graine de palme, le feu, le maïs, et l'or (Palais de Grand-Bassam, Royauté N'Zima Kotoko).



Le royaume n'zima adouvlai regroupe tous les villages apollonien qui partent de la frontière Ghana-Côte d'Ivoire jusqu'à la frontière du Sanwi (Sa Majesté Kroutchi III Roi de Tiapoum, Tiapoum le 17 août 2012). À la tête du royaume se trouve le Roi, suit le chef de village de Tiapoum et enfin le premier et le deuxième notable qui assurent la sécurité et la justice. Ces personnes sont choisies pour leurs qualités morales ou par lignée. Chez les N'Zima Kotoko, le Roi est au sommet de la pyramide et puis, en dessous, suivent les chefs de village. Chaque chef de village est organisé avec son conseil et ses notables. Au-dessus des chefs de village se trouvent les sept chefs de famille : les *Alomwomba* (symboles, le raphia et la calebasse) la famille royale, les *Mafole* (symboles, l'or et l'argent), les *N'Wavilè* (symbole, le maïs), les *Adahonlin* (symbole, la graine de palme), *Ezohile* (symboles, le riz, l'eau et le corbeau), les *N'Djuaffo/Ahua* ou *Mahile* (symboles, le feu et le chien) et les *Azanwoulé* (symbole, l'igname). La cour royale est constituée de la famille régnante les *Alomwomba*, des chefs des six autres familles. Elles désignent le premier conseiller du Roi qui

sort du peuple (GNOAN Bala, 1^{er} Secrétaire du Roi des N'Zima Kotoko, Quartier France le 18 août 2012).

Sa Majesté Kroutchi III, Roi de Tiapoum.

